
PANORAMA DE PRESSE MOSELLE ET MADON

26 MARS > 08 AVRIL 2024

SOMMAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MOSELLE ET MADON

(7 articles)

- | | | |
|--|--|---------|
| 
mercredi 27 mars 2024 | Dynamiser le commerce local, une mission spécifique (303 mots)
Adina Smaranda, reconnue pour son dynamisme et sa riche expérience dans le secteur du commerce, aura pour mission principal... | Page 6 |
| 
jeudi 4 avril 2024 | L'heure est joyeuse et Grâààav pour La Chose Publique
(604 mots)
En ce début de printemps frisquet, il fait meilleur à l'extérieur qu'à l'intérieur du bâtiment-hangar où la troupe fait ses... | Page 7 |
| 
jeudi 4 avril 2024 | Nouveau PLUi : enjeux et solutions (280 mots)
La salle polyvalente a accueilli une réunion publique cruciale pour l'avenir de la communauté de communes de Moselle et Mad... | Page 8 |
| 
vendredi 5 avril 2024 | Relais petite enfance : les nounous fêtent le printemps (116 mots)
La matinée de délocalisation des rencontres des assistantes maternelles, organisées par le relais petite enfance de la CCMM... | Page 9 |
| 
vendredi 5 avril 2024 | Quand la lecture devient partage avec la médiathèque (142 mots)
Une quinzaine de personnes sont venues à la maison des associations pour la présentation de livres, une animation proposée ... | Page 10 |
| 
samedi 6 avril 2024 | La ludothèque la Filoche s'invite à l'école (242 mots)
La ludothèque de la Filoche (com'com de Moselle et Madon) s'est installée dans la salle de motricité de l'école maternelle ... | Page 11 |
| 
samedi 6 avril 2024 | Augmentation de un point sur l'imposition (270 mots)
Le conseil communautaire de Moselle et Madon (CCMM) s'est réuni pour voter le budget dans la salle socioculturelle de Frolo... | Page 12 |

COMMUNES MOSELLE ET MADON

(9 articles)



mardi 26 mars 2024

La gestion financière au cœur du conseil municipal (448 mots)

L'ambiance conviviale n'a pas éclipsé le contenu sérieux de ce conseil municipal du 18 mars. Plat principal des délibérations...

Page 14



jeudi 28 mars 2024

Méréville Contes de Pâques à la bibliothèque (71 mots)

Samedi à la bibliothèque communale, c'était l'heure d'écouter des contes. Lapin de Pâques, secret des sirènes et bien d'autres...

Page 15



vendredi 29 mars 2024

Beaucoup de chiffres au conseil municipal (241 mots)

À l'ordre du jour du conseil municipal du 20 mars, les élus ont procédé à l'étude et à la validation de 8 délibérations. ...

Page 16



dimanche 31 mars 2024

La Ville honore ses citoyens méritants engagés dans la vie sportive et sociale (418 mots)

La ville de Neuves-Maisons est un terreau fertile pour l'épanouissement de personnalités marquantes dans le monde du sport ...

Page 17



jeudi 4 avril 2024

APCI : programme du 150e anniversaire de la mine et de l'usine (317 mots)

L'APCI a annoncé une série d'événements marquants. Parmi ceux-ci, la cérémonie d'ouverture le 14 avril, uniquement sur invitation...

Page 18



vendredi 5 avril 2024

Le lycée La Tournelle ouvre ses portes au public (220 mots)

La journée portes ouvertes du lycée des métiers du sanitaire et du social La Tournelle a permis au proviseur, Lionel Beaufo...

Page 19



vendredi 5 avril 2024

Parvis, écoles, commerces : une commune attractive (384 mots)

Petit rappel historique : en 1906, la commune comptait 322 habitants, et a connu un pic en 1990, avec 3 040 habitants. Entr...

Page 20



vendredi 5 avril 2024

La mairie adapte ses horaires d'ouverture à ceux des Néodomains (398 mots)

Les nouveaux horaires de la mairie sont plus adaptés à la maison France Service, qui ouvre elle aussi en non-stop, avec ouverture...

Page 21



lundi 8 avril 2024

Déambulation des élus dans le quartier de la Plaine (158 mots)

La première déambulation citoyenne 2024 a conduit le maire Pascal Schneider et une dizaine d'élus municipaux dans les rues ...

Page 22

ACTUALITÉS DIVERSES

(3 articles)



mardi 26 mars 2024

La maison intercommunale des services est inaugurée (503 mots)

Lors de son mot de bienvenue dans ce nouveau bâtiment, Philippe Parmentier, président de la communauté de communes du Pays ...

Page 24



mardi 26 mars 2024

Dix ans après la mort de Michel Dinet, la population conviée à un hommage (475 mots)

Dix ans jour pour jour après la mort accidentelle de Michel Dinet , alors qu'il regagnait son domicile lors de cette funest...

Page 25



jeudi 28 mars 2024

Le Pôle Entrepreneuriat informe sur la sécurité des entreprises

(325 mots)

Dans le but de renforcer la sécurité des entreprises naissantes, le Pôle Entrepreneuriat du Pays Terres de Lorraine a orche...

Page 26

COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES MOSELLE ET
MADON

Dynamiser le commerce local, une mission spécifique

La communauté de communes de Moselle et Madon a maintenant une chargée de mission commerces, Adina Smaranda. Une initiative s'inscrivant dans le programme « Petites villes de demain ». Ce programme national vise à redynamiser les centres des petites villes confrontées à des enjeux de revitalisation.

Adina Smaranda, reconnue pour son dynamisme et sa riche expérience dans le secteur du commerce, aura pour mission principale de stimuler le tissu économique local, avec un focus particulier sur Neuves-Maisons et Pont-Saint-Vincent.

Filipe Pinho, président de la communauté de communes, souligne l'importance de cette embauche : « Nous sommes convaincus que l'expertise et l'énergie d'Adina vont insuffler une nouvelle dynamique à notre territoire. » L'objectif est clair : redonner vie aux centres-villes en soutenant les commerces existants et en facilitant l'installation de nouvelles entreprises.

Un diagnostic du territoire

Adina Smaranda est actuellement en

phase de diagnostic du territoire, rencontrant les acteurs économiques pour établir un état des lieux précis et identifier les leviers d'action les plus pertinents. Sa mission inclut également la détection de locaux vacants susceptibles d'être acquis par la com.com, dans le but de les proposer à des entreprises désireuses de s'installer dans la région. « Notre stratégie consiste à faciliter l'accueil de nouvelles activités commerciales, qui pourront à terme acquérir ces espaces, contribuant ainsi à la revitalisation de nos villes », explique Filipe Pinho.

Bien que les efforts se concentrent initialement sur les zones les plus urbanisées, l'ensemble du territoire doit bénéficier des retombées de cette dynamique.

Pour prendre contact avec Adina

Smaranda, les intéressés peuvent se rendre au centre d'affaires Ariane ou la contacter par téléphone au 07 52 67 85 67 ou par Email, asma-randa@cc-mosellemadon.fr. ■



Adina Smaranda est chargée de mission commerce à la communauté de communes de Moselle et Madon, ici avec son président, Filipe Pinho.



SORTIR – CHAVIGNY

L'heure est joyeuse et Grâàav pour La Chose Publique

Vingt ans que La Chose Publique bat le pavé, et presque deux ans qu'elle le fait sur le territoire de Moselle et Madon. Ces vingt ans se fêteront en deux nouvelles créations, dont une fanfare Grâàav, et un stand up musical hypersensible ! Rendez-vous à La Filoche le 6 avril.

En ce début de printemps frisquet, il fait meilleur à l'extérieur qu'à l'intérieur du bâtiment-hangar où la troupe fait ses répétitions. Paradoxe amusant lorsqu'on sait que la rue est son élément naturel..., tel que d'ailleurs son nom l'indique : la Chose Publique.

La Chose Publique est née il y a 20 ans. D'abord dans la grande ruralité du Sud meusien, près de Gondrecourt-le-Château, portée par le duo Hocine Chabira-Till Sujet. ADN : les arts de rue. Avec un ancrage fort dans les territoires pour lesquels la Chose avait inventé de singulières visites sonores.

Au début des années 2010, la Chose change soudain d'environnement et même de département, pour se poser dans une cité peu favorisée de Jarville. Autre territoire, mais rapport à la rue toujours aussi prégnant. Puis en 2016, Hocine Chabira quittant la place pour prendre la tête du festival Passages, Till se retrouve directeur artistique. La Chose rime d'autant plus avec « musique », son domaine spécifique.

« Dédramatiser ce truc »

Arrive l'été 2022. Jarville devra se passer de l'énergie de la compagnie qui rejoint un nouveau territoire. Plus tout à fait la ville, pas tout à fait la campagne : Chavigny, zone du Clair Chêne. La Chose Publique entre désormais en partenariat avec la

communauté de communes Moselle et Madon. « Et l'envie est toujours la même », assure son leader. « Créer des spectacles de rue, et construire simultanément des projets de territoire. » Fidèle à ce qu'elle fut 20 ans durant.

Une fête est prévue pour le prouver. Programmée le 6 avril à La Filoche, médiathèque de Chaligny, où seront présentées les deux nouvelles créations de cette Chose publiquement très créative.

Il y aura d'abord HS, forme de stand up musical, qui combine musique, jeu et chant. HS comme « Hyper Sensible ». « Ce que je suis moi-même », confie l'auteur-compositeur-directeur. « Mais voilà seulement que je commence à en comprendre les mécanismes. »

Un handicap ? « Dans mes relations sociales et familiales, certainement. Mais le domaine artistique me permet au contraire de me libérer. Et je garantis que ce sera drôle. Parce que l'enjeu, c'est de dédramatiser ce truc un peu compliqué. » Une combinaison de poésie et d'humour qui font la marque, effectivement sensible, de Till.

Quant au second « petit nouveau », il répondra au nom de Grâàav, fanfare... grave. Pour laquelle le rejoindront Michaël Monnin à la batterie, Thomas Genève et Jean-François Charbonnier aux soubassophones.

Till, lui s'empare du saxo baryton. « Pour une musique un peu terreuse, âpre... » Avec quelques beaux éclats qui en révèlent la lumière noire. A apprécier en déambulation, il va de soi.

P'tits C.U.L.S. à Poirel

« Et c'est en effet ce qu'on a toujours voulu privilégier : être le plus léger possible, pour être aussi le plus proche du public possible. » À l'image des jolis précédents que furent Coup de Plume, OGM, Marchand de Voyages, La Chose S'emballe, Hurluberlus, etc. Ou encore Les P'tits C.U.L.S., l'un de leurs derniers opus, qu'on retrouvera d'ailleurs salle Poirel, sur invitation de la compagnie Crache-Texte le 27 avril. Exceptionnellement à l'abri. Et sans doute cette fois fera-t-il, en leur commune présence, plus chaud dedans que dehors ! ■



La Chose Publique fête ses 20 ans le 6 avril à la Filoche à partir de 17 h. Photo Lysiane Ganousse

par Lysiane Ganousse



Nouveau PLUi : enjeux et solutions

La salle polyvalente a accueilli une réunion publique cruciale pour l'avenir de la communauté de communes de Moselle et Madon. Sous la présidence de Filipe Pinho, la rencontre a été l'occasion de présenter en profondeur le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), un document d'urbanisme qui définit la politique d'aménagement du territoire pour les années à venir.

« Le PLUi, une architecture complexe au service du territoire, comprend plusieurs éléments clés dont le rapport de présentation, épine dorsale du plan, qui dresse un diagnostic précis du territoire et de son environnement. Cette étape fondamentale permet d'identifier les enjeux à adresser dans le Projet d'Aménagement et de

Développement Durable (PADD), véritable vision politique et urbaine pour Moselle et Madon. »

L'accent a été mis sur les enjeux majeurs du territoire, notamment le taux de vacance des logements. Avec 6,6 % de logements vacants, la com'com se trouve dans une position relativement équilibrée, favorisant la fluidité du marché immobilier. Toutefois, le constat n'est pas uniforme sur tout le territoire, certaines communes affichant un taux supérieur à 7 %, ce qui nécessitera des actions ciblées pour encourager la réhabilitation des logements.

Le débat s'est ensuite ouvert aux habitants, permettant un échange nourri entre les citoyens et Filipe

Pinho. Cette interaction directe a permis de répondre aux questions, d'apaiser les inquiétudes et de mieux comprendre les attentes des résidents vis-à-vis du développement futur de leur territoire. Il a expliqué que la mise en œuvre du PLUi marque une étape déterminante dans la gestion et le développement de la com'com. ■



Le débat s'est ouvert aux habitants, permettant un échange nourri entre les citoyens et Filipe Pinho.



DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON – BAINVILLE-SUR-MADON

Relais petite enfance : les nounous fêtent le printemps

La matinée de délocalisation des rencontres des assistantes maternelles, organisées par le relais petite enfance de la CCMM, affiche toujours complet. Une vingtaine de bambins y participe, accompagnés de leurs nounous. L'équipe d'animatrices avait choisi le thème du printemps et de la musique. Sur un tapis de jardin confectionné par les Asmat, Sophie et Céline, coiffées de fleurs et chapeau pour coller au thème, racontaient des histoires, un temps de pause apprécié des enfants. La fabrication d'instruments de musique sui-

vait pour mettre les mains des petits en action par des exercices de préhension à la fois ludiques et éducatifs. ■



Les histoires toujours appréciées.



Quand la lecture devient partage avec la médiathèque

Une quinzaine de personnes sont venues à la maison des associations pour la présentation de livres, une animation proposée par la médiathèque. Géraldine Pétry, libraire de référence du Hall du livre, a présenté 4 livres, des romans qui ont retenu son attention. Quatre auteurs (Camille Peretti, Sophie Divry, Jean François Beauchemin et Martin Suter) avec des écritures différentes

dont elle a parlé avec passion.

Donner l'envie de lire en partageant le plaisir et les émotions que peut apporter la lecture, c'est le but de ces présentations. A l'issue de la rencontre, chacun pouvait choisir de réserver les ouvrages qui se trouvent à la médiathèque ou dans les antennes réseau de La Filoche, ou de les acheter, « le livre reste un cadeau qui se

fait beaucoup », précise Géraldine Pétry. ■



Présentation des ouvrages.



La ludothèque la Filoche s'invite à l'école

La ludothèque de la Filoche (com'com de Moselle et Madon) s'est installée dans la salle de motricité de l'école maternelle La Rose-raie. Les 45 écoliers ont découvert, chaque matin, par petits groupes, les jeux de société géants de la ludothèque en compagnie de son directeur, Cyril Juy, de son équipe (Émeline, Victor, Chloé) et d'une stagiaire, Loubna, ainsi que de Vincent, en service civique de 6 mois.

Plusieurs parents d'élèves, volontaires pour animer un jeu, découvriraient ainsi une séance de jeux à la maternelle : « C'est très agréable de venir ici », expliquent deux mamans,

« tout est sécurisé, on est tranquille et il y a beaucoup plus de jeux qu'à la maison. Ça donne envie de jouer en famille », de même pour le papa de Nathan, Ludwig (et Benjamin en école élémentaire), tous deux inscrits à la Filoche.

L'objectif de la communauté de communes est d'amener cette animation ludique au plus près des familles dans le cadre du dispositif « Le jeu dans les écoles », en lien avec les apprentissages. Ce projet d'une semaine dans les écoles du territoire est né d'une initiative commune entre la directrice, Claire Valette, et Cyril Juy, en 2015.

Le jeu est essentiel pour les enfants, il aide à grandir et à intégrer les règles de vie avec les autres. Les enfants adorent et les parents se font également plaisir. ■



Enfants et mamans prennent du plaisir à jouer ensemble !





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON – COM'COM MOSELLE ET MADON

Augmentation de un point sur l'imposition

Le conseil communautaire de Moselle et Madon (CCMM) s'est réuni pour voter le budget dans la salle socioculturelle de Frolois.

Le vice-président chargé des finances, Richard Renaudin, a présenté le budget, qui a été adopté à la majorité, malgré une voix dissidente émanant d'André Bagard, maire de Chaligny. Il a exprimé son désaccord en raison de l'augmentation de 1 point sur l'imposition. Il a argumenté que bien qu'il soit d'accord avec la majeure partie du budget, cette hausse fiscale spécifique a motivé son vote contre.

Le président de la CCMM, Filipe Pinho, a rappelé que cette augmentation fiscale faisait partie du pacte fiscal adopté plusieurs mois auparavant. Selon ce pacte, cette augmentation serait entièrement compensée par une baisse correspondante de l'imposition municipale.

Les nouveaux taux d'imposition pour 2024 ont ainsi été établis comme suit : 5,95 % taxe foncière sur les propriétés bâties, 2,55 % taxe foncière sur les propriétés non bâties, 8,50 % taxe d'enlèvement des ordures ménagères, et 14,86 % cotisation foncière des entreprises (CFE).

Les tarifs de la part incitative pour l'enlèvement des ordures ménagères ont été reconduits : 1,60 € pour le bac de 140 litres, 2,05 € bac de 180 l, 2,74 € bac de 240 l, 4,10 € bac de 360 l, 7,52 € bac de 660 l, 0,91 € sac de 80 l, et 0,57 € sac de 50 l.

Jean-Luc Fontaine, conseiller délégué à la Prévention des déchets, a souligné que la Taxe d'Ordures Ménagères (TOM) a connu une baisse de 3 % depuis 2019 et rappelé que la CCMM n'était pas responsable de la variation des bases de cette taxe. ■



COMMUNES MOSELLE ET MADON

La gestion financière au cœur du conseil municipal

Les finances communales et aussi la dénomination des rues, places et chemins au menu de la dernière réunion du conseil municipal.

L'ambiance conviviale n'a pas éclipsé le contenu sérieux de ce conseil municipal du 18 mars. Plat principal des délibérations : les finances municipales.

► Vente de 4 parcelles pour un montant de 13 800 €. Il s'agit de terrains enclavés ou non valorisables appartenant à la commune et dont le prix a été déterminé par les Domaines à 28 € le m².

► Taxe foncière sur le bâti en baisse d'un point en 2024 par rapport à 2023 soit 3 % en moins. Cette taxe communale est indexée sur la base décrétee par l'État en hausse de 3,9 % pour la même année.

L'ensemble des taxes collectées par la municipalité représente un montant prévisionnel de 823 840 €.

► Renouvellement de la convention entre Les Francas et la mairie pour gérer les centrés aérés et les mercredis récréatifs. La subvention de 2024 sera de 37 003 €. L'excédent budgétaire de plus de 16 000 € dégagé l'an passé a été remarqué par l'ensemble du conseil.

► Mise en place de la prime exceptionnelle du pouvoir d'achat pour 21 agents communaux. Les concernés recevront une prime entre 30 et 300 € selon la situation de chacun.

► Dissolution anticipée de la Société publique locale (SPL). L'organisme avait en charge la gestion mutualisée entre plusieurs communes, principalement autour des appels d'offres publics. Les missions de la SPL seront reprises par le centre de gestion publique départemental.

Trouver un nouvel assureur

Lors des questions diverses, l'épineux problème de l'assurance communale a été abordé. En effet, Groupama a stoppé fin août 2023 le contrat de Richardménil pour le 1^{er} janvier 2024. Sans explication. Après une bataille de plusieurs mois, une prolongation jusqu'au 1^{er} juillet a été accordée.

Un provisionnement de 24 000 € de cotisation a été décidé pour réussir à trouver un nouvel assureur.

Des noms pour toutes les rues ou presque

À côté de ces décisions, toutes votées à l'unanimité, il a aussi été question de la dénomination des rues. Avec l'obligation de référencement de toutes les rues, places et autres chemins au 1^{er} janvier 2024, des noms ont été donnés à ces lieux aux noms connus de tous mais jamais inscrits officiellement. Le maire a aussi précisé que les numéros manquants d'habitations avaient été rectifiés. Ces deux mesures permettront aux services de secours, à la Poste etc. d'être plus performants.

Ne manque que le nom de la future place devant le groupe scolaire Prévert. Mais des idées ont fusé lors du conseil. Réponse le 8 juin, lors de l'inauguration officielle. ■



Les finances au menu de ce conseil du 18 mars.



Méreville Contes de Pâques à la bibliothèque

Samedi à la bibliothèque communale, c'était l'heure d'écouter des contes. Lapin de Pâques, secret des sirènes et bien d'autres histoires sur l'amitié au programme. Avant de participer à un atelier créatif proposé par les bénévoles. Quatorze jeunes participants sont repartis avec des rêves plein la tête et de jolies décorations de Pâques. ■



Moment de fête à la bibliothèque pour 14 enfants.





Beaucoup de chiffres au conseil municipal

À l'ordre du jour du conseil municipal du 20 mars, les élus ont procédé à l'étude et à la validation de 8 délibérations.

► Le compte de gestion pour l'exercice 2023 par le receveur et certifié par l'ordonnateur n'appelle ni réserve ni observation du conseil municipal.

► Le compte administratif est voté comme suit : fonctionnement dépenses 1 755 637,84 €, recettes 1 873 358,61 €, excédent 117 720,77 € ; et investissement dépenses 226 968,77 €, recettes 407 345,90 €, excédent 180 377,13 €

► Affectation des résultats : virement de la somme de 52 995,79 € à la section d'investissement recettes (001) et de 718 315,56 € en report à nouveau fonctionnement recettes (002).

► Vote des taux des impôts directs locaux : les taux communaux sont fixés pour 2024 comme suit : taxe d'habitation 16,20 %, taxe foncière sur les propriétés bâties 36,89 %, taxe foncière sur les propriétés non bâties 28,72 %.

► L'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2024 est approuvé tel que désigné dans le tableau.

► Constitution et reprise de provisions : le conseil municipal approuve les reprises de 3 586,20 €, 599,43 € et 108,50 € sur les provisions pour créances douteuses constituées en 2023.

► Budget primitif : il est adopté comme suit : fonctionnement dépenses 2 303 011,56 €, recettes 2 303 011,56 € et investissement dépenses 776 233,94 €, recettes 776 233,94 €.

► La révision du SCoT Sud 54 (Schéma de cohérence territoriale) est approuvée. ■



La Ville honore ses citoyens méritants engagés dans la vie sportive et sociale

Investis dans la vie sportive et sociale de la commune, des Néodomiens ont reçu la médaille d'honneur de la Ville l'autre jour.

La ville de Neuves-Maisons est un terreau fertile pour l'épanouissement de personnalités marquantes dans le monde du sport et de l'engagement social. Par des initiatives remarquables, elles ont contribué à enrichir la vie locale et à faire rayonner Neuves-Maisons, façonnant les bases de la ville que l'on connaît aujourd'hui.

Le maire, Pascal Schneider, accompagné de nombreux élus, a tenu à honorer plusieurs d'entre elles en leur remettant la médaille d'honneur de la Ville. « La municipalité est fière de cette édition 2024. Et impatiente aussi de préparer celle de 2025, car de nombreux Néodomiens restent à honorer », a-t-il conclu dans une allocution teintée d'humour.

Les médaillés et citoyens d'honneur

Kathryn Delandre Bezault a transformé sa passion pour le cyclisme en une véritable mission éducative et inclusive. Sa carrière, marquée par la création d'une école de cyclisme et par son rôle d'arbitre, témoigne

d'une volonté de promouvoir le sport comme vecteur de valeurs et de cohésion sociale.

Daniel Willer et **Gérard Picard** ont eux aussi laissé une empreinte indélébile sur Neuves-Maisons.

Daniel Willer, par son engagement dans le handball et son rôle d'enseignant, a façonné des générations d'élèves et de sportifs.

Gérard Picard, nommé citoyen d'honneur de la Ville, a contribué au développement culturel et urbain néodomien par son engagement politique, municipal et social, fondant notamment le club Léo-Lagrange et l'école de musique AMI.

Marc Clavel, expert en pyrotechnie, a non seulement revitalisé l'entreprise Jouets et Spectacles de l'Est, mais a également joué un rôle de premier plan dans l'organisation des feux d'artifice, contribuant à l'embellissement de Neuves-Maisons.

Quant à **Jean Marie-Grangé**, citoyen d'honneur, il a marqué la ville par

son engagement syndical, sportif, social et municipal, que ce soit par l'organisation d'événements sportifs, la création de l'office municipal des sports, l'implication dans le jumelage ou encore son leadership au sein de l'Union Saint-Vincent.

Michel Schneider et **Gérard Cavin** ont, chacun dans leur discipline, contribué à faire de Neuves-Maisons un centre d'excellence sportive. Le premier avec le club de pétanque, et le second à travers son engagement dans le tennis de table. Ils ont non seulement favorisé le rayonnement sportif de la ville mais ont aussi créé des espaces de rencontre et de convivialité pour les habitants. ■



Pascal Schneider, maire, a mis à l'honneur plusieurs citoyens de Neuves-Maisons à la mairie.



APCI : programme du 150e anniversaire de la mine et de l'usine

Une réunion, organisée par l'APCI, s'est tenue à la mairie. Les protagonistes, issus de divers horizons, ont convergé vers un objectif commun : l'organisation du 150^e anniversaire de la mine et de l'usine.

L'APCI a annoncé une série d'événements marquants. Parmi ceux-ci, la cérémonie d'ouverture le 14 avril, uniquement sur invitation, permettra l'inauguration d'une plaque commémorative, ainsi que le lancement d'une application sur le carreau de la mine. Le 20 mai, les festivités prendront une dimension gastronomique avec la Marche gourmande des 150 ans, permettant de découvrir le patrimoine industriel.

Le volet musical ne sera pas en reste avec « 150 ans de la mine en musique » prévu en août. Une rétrospective des chansons populaires depuis 150 ans sera proposée, laissant ainsi résonner l'histoire à travers les mélodies du passé.

Quant aux Journées du patrimoine les 21 et 22 septembre, elles s'annoncent riches en découvertes avec

l'inauguration d'un Parc sidérurgique.

Le volet culturel sera également nourri par un cycle de conférences prévues, dont la première sera donnée au printemps par Pascal Raggi, professeur d'histoire à l'Université de Lorraine.

Une fresque en carrelage

D'autres initiatives passionnantes ont été annoncées lors de cette réunion, telles que la réalisation d'une fresque en carrelage d'un wagon par la classe ULIS de Stéphane Aptel, ou encore la projection d'un film au carreau de la mine par la Filoche. La Ville de Maron, représentée par David Lepitre, a également dévoilé son programme, incluant une exposition dans l'église et un concours de dessin le 18 mai.

Le comité des fêtes de Chavigny, quant à lui, a dévoilé un programme riche en événements, incluant notamment une exposition d'artistes sur le thème sidérurgique et des dessins d'élèves d'écoles maternelles. Cette réunion a été le point de départ d'un programme d'activités diversifié et captivant. ■



Les acteurs clés réunis pour organiser le 150e anniversaire de la mine et de l'usine.



Le lycée La Tournelle ouvre ses portes au public

La journée portes ouvertes du lycée des métiers du sanitaire et du social La Tournelle a permis au proviseur, Lionel Beaufort, à l'équipe pédagogique et aux élèves de présenter l'établissement aux visiteurs. Cela se vérifie de plus en plus, les jeunes viennent avec une idée très précise de leur avenir scolaire dans un lycée professionnel. N'étant pas tous originaires de Pont-Saint-Vincent, ils ont découvert ce cadre de vie, ils ont été surpris par la qualité du plateau technique, la clarté et la grandeur des ateliers.

Recyclage de déchets ménagers

Après la présentation de l'enseignement général (maths/sciences et langues), la visite du plateau PSR (CAP production et service en restauration) s'est imposée, ainsi que celle du pôle sanitaire (bac pro ASSP, accompagnement de soins et services à la personne ; CAP AEPE, accompagnant éducatif petite enfance ; MCAD Mention complémentaire aide à domicile) et du Château (DEAS, diplôme d'aide soignant ; CFA, centre de formation d'apprentis ; CDI-3PM 3^e prépa-métiers-LAC (lieu d'art et de culture).

Covalom, établissement spécialisé

dans le recyclage de déchets ménagers, est le partenaire qui a initié la démarche mise en place au lycée sur le gaspillage alimentaire grâce au compostage. ■



Deux enseignantes en langues (anglais/espagnol) et deux lycéens présentent leurs activités grâce à un jeu et des posters.



Parvis, écoles, commerces : une commune attractive

Alors que bon nombre de petites communes voient leurs populations diminuer, il est à noter que Richardménil a une démographie stable, et même en très légère hausse.

Petit rappel historique : en 1906, la commune comptait 322 habitants, et a connu un pic en 1990, avec 3 040 habitants. Entre-temps, elle a vu sa population augmenter en connaissant, comme partout en France, les effets du baby-boom. Des lotissements ont vu progressivement le jour : les Toits verts, le Vert village, le Bois impérial, le Haut du lac, le lotissement Jacques-Prévert.

Actuellement, la commune compte 2 335 habitants et note, depuis quelque temps, une légère tendance à la hausse. En analysant tous ces chiffres avec M.Roy, directeur général des services à la mairie, il apparaît que la baisse de la population entre 1990 et 2005 environ était due à la baisse de la natalité, une pénurie de logements, un manque de moyens de transport, et surtout l'absence de gros employeurs. Désormais, Richardménil semble être une commune attractive, et ses atouts sont nombreux.

Des projets attractifs

À quelques encablures de la métropole nancéienne, elle propose de nombreux services (Poste, pharmacie, médecins, kinés, dentistes, infirmières), des transports en commun gratuits sur la communauté de communes, un groupe scolaire dynamique et en pleine expansion (école maternelle et élémentaire, une cantine, un service périscolaire, un centre aéré pendant les vacances), des commerces (boulangerie, bureau de tabac, coiffeur, magasin de vins et bières, un Carrefour Contact), une Maison des Associations (37 associations répertoriées), une Maison du Temps libre, sans compter un environnement agréable (rivière, forêt, sentiers de randonnées, véloroute).

Cerise sur le gâteau : le Parvis, qui sera inauguré cet été, devient peu à peu le « cœur battant » de la commune. Comme le précise M.Roy : « Notre commune ne manque pas d'atouts, et il faut y ajouter quelques

projets attractifs : maison de santé pluriprofessionnelle, projets de logements pour seniors. »

Des chiffres

Déclinée en dates et en chiffres, l'évolution de la population : 1906, 322 habitants ; 1946, 338 h ; 1975, 1 104 h ; 1982, 2 479 h ; 1990, 3 040 h ; 2006, 2 615 h ; 2017, 2 355 h ; 2021, 2 335 h.

En notant que, au cours de ces deux dernières années, la tendance repart, légèrement, à la hausse. ■



M. Roy, directeur général des services et... « maître des archives » .



DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON-NEUVES-MAISONS

La mairie adapte ses horaires d'ouverture à ceux des Néodomiens

La mairie de Neuves-Maisons vient de changer ses horaires d'ouverture pour s'adapter aux besoins du public. Nouveauté de taille : l'accueil est maintenant ouvert en non-stop du matin au soir, une facilité qu'elle est la seule à offrir dans toute l'agglomération nancéenne.

Les nouveaux horaires de la mairie sont plus adaptés à la maison France Service, qui ouvre elle aussi en non-stop, avec ouverture prolongée le mardi jusqu'à 18 h 30 et ouverture le premier samedi matin du mois. De plus, on peut prendre rendez-vous pendant la pause méridienne pour des démarches au CCAS, à l'urbanisme et à l'état-civil.

« Le but, c'est d'inviter les gens à avoir le réflexe de passer pendant le temps de midi, si c'est nécessaire, pour avancer leurs démarches et éviter de se bloquer un après-midi », explique le maire, Pascal Schneider. « Les anciens horaires correspondaient aux habitudes professionnelles de l'usine, car les postés pouvaient toujours venir en journée, ils représentaient 80 % des usagers. Aujourd'hui, c'est l'inverse, 80 % des habitants travaillent à Nancy ou dans l'agglomération. »

Pas d'embauche

Ces changements ont-ils un impact sur les finances publiques, des embauches ont-elles été nécessaires ?

« Pas du tout », assure le maire. « Les employés ont été formés pour être polyvalents, afin d'être capable de répondre aux besoins des administrés. »

Ce mercredi, c'est Rose-Marie qui tenait l'accueil à midi : « Depuis le 4 mars, on se relaie à midi avec Sébastien, du service urbanisme, et Mélanie de l'état-civil. Et ça fonctionne très bien. » A France Service, Sophie et Jessica font de même.

Après un mois de fonctionnement, un constat : les usagers viennent effectuer leurs démarches en mairie à partir de 13 h. Mais le précédent créneau, de 12 h à 13 h, est peu utilisé. Le maire et les employés invitent donc les Néodomiens à profiter sans hésiter de cette plage horaire également : elle a été mise en place à leur service.

Nouveaux horaires de la mairie et de France Service

- Mairie : lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 17 h. Mardi : de 10 h à 18 h 30. Premier samedi du mois : de 9 h à 12 h.

- France Service : lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9 h à 16 h. Mardi : de 10 h à 18 h 30. Premier samedi du mois : de 9 h à 12 h. ■



Une organisation qui roule, à la satisfaction du maire, de son directeur de cabinet et des usagers utilisateurs de ce créneau.



DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON-NEUVES-MAISONS

Déambulation des élus dans le quartier de la Plaine

La première déambulation citoyenne 2024 a conduit le maire Pascal Schneider et une dizaine d'élus municipaux dans les rues du quartier de la Plaine.

Ils ont engagé des échanges constructifs avec les passants. Une vingtaine d'habitants sont venus à leur rencontre, profitant de l'occasion pour discuter de divers sujets ou simplement parler de leur quartier. Ils ont aussi formulé des doléances : elles concernent essentiellement le

trafic excessif de camions dans des rues non adaptées, mais aussi le non-respect de règles de bon voisinage, comme les nuisances sonores à des heures tardives.

Ces doléances sont en cours de traitement via le service démarche citoyenne de la mairie.

D'autres déambulations dans d'autres quartiers sont prévues au cours de l'année. Elles seront annoncées par une distribution de flyers

dans les boîtes aux lettres. ■



Les habitants ont saisi l'occasion pour soumettre au maire certains problèmes rencontrés dans leur quartier.



ACTUALITÉS DIVERSES

La maison intercommunale des services est inaugurée

Qualifiée lors de son allocution de « vaisseau amiral » par Laurent Naves, sous-préfet de Toul, la maison intercommunale des services (MIS), située à Colombey-les-Belles, vient d'être inaugurée devant une assemblée d'élus et de conseillers municipaux des 38 communes, de partenaires financiers, d'associations et de bénévoles.

Lors de son mot de bienvenue dans ce nouveau bâtiment, Philippe Parmentier, président de la communauté de communes du Pays Colombey et du Sud Toulinois l'a qualifié de « maison réfléchie mutualisée » vu les nombreux départs de services pour une recentralisation. Il a dit sa fierté de pouvoir compter sur cet outil financé par l'État, la Région et le Département.

Alain Gris, vice-président chargé des services techniques, est revenu sur les cinq ans de travaux et deux ans de chantier pas toujours faciles, avec M. Meyer, architecte, car les « horloges n'ont pas souvent tourné dans le bon sens ».

De la com.com à la protection maternelle

Ce bâtiment remplace le précédent qui, durant trente ans, a accueilli les services intercommunaux. Il se veut exemplaire tant dans sa conception et sa construction à haute performance environnementale, que dans la mutualisation des moyens et l'organisation des services proposés.

Soixante-dix postes de travail sont réunis avec mobilier neuf regroupant la communauté de communes du

Pays de Colombey et du Sud Toulinois, la maison France Services du centre social Arc-en-Ciel, le RPE, le service social, protection maternelle et infantile, aide sociale à l'enfance (porté par conseil départemental), le Pays Terre de Lorraine, la Mutualité sociale agricole (MSA), la mission locale, le Covalom (service des déchets ménagers), Terres de Lorraine urbanisme.

Lors de l'inauguration, Audrey Bardot, présidente de l'Agence de l'eau, a parlé de désimperméabilisation indispensable des surfaces bitumées vu les restrictions climatiques. Chaynesse Khirouni, présidente du conseil départemental, était heureuse de voir ce bâtiment de service public pour le « faire ensemble et le vivre ensemble », symbole mémoriel de Michel Dinet, ancien président du conseil général (nom de l'époque) dont on célébrera les dix ans de sa disparition le 29 mars.

Jean-François Husson, sénateur, s'est réjoui du budget respecté qui est un véritable exploit local. Dominique Potier, député, se sent en famille sur cet axe entre Saintois et Toulinois et cite ce territoire « laboratoire pionnier » grâce aux fondations de Michel Dinet, qui selon lui avait le

souci des plus fragiles et de la coopération intercommunale.

« La nouvelle église au centre du village »

Enfin le sous-préfet Laurent Naves, occitan d'origine et albigeois, s'est dit heureux d'être aujourd'hui dans le sud-ouest... du département. « Ici plus qu'ailleurs est l'intérêt de l'État pour la commune » qui a une vision du collectif et de l'intercommunalité. « Ce vaisseau amiral est la nouvelle église au centre du village. Je lui souhaite bon vent. »

4 375 800

Montant global hors taxe de la construction de la nouvelle Maison Intercommunale des Services. ■



Pour Philippe Parmentier, président de la com.com du Pays de Colombey et du Sud toulinois, la maison intercommunale des services est une « maison réfléchie mutualisée ».



Dix ans après la mort de Michel Dinet, la population conviée à un hommage

Le 29 mars 2014, peu avant minuit, le président du conseil général de la Meurthe-et-Moselle, aujourd'hui conseil départemental, trouvait la mort dans un accident de la route à Allamps. Dix ans après, un hommage lui sera rendu ce vendredi, à 10 h, à l'hôtel du département à Nancy.

Dix ans jour pour jour après la mort accidentelle de Michel Dinet, alors qu'il regagnait son domicile lors de cette funeste soirée de veille d'élections municipales, le conseil départemental et l'association Michel-Dinet Fraternité en actes rendront hommage ce vendredi 29 mars à l'ancien président du conseil général de la Meurthe-et-Moselle.

Organisée à 10 h à l'hôtel du département à Nancy, la cérémonie offrira un temps convivial d'échange et de partage avec de grands témoins de son action, notamment l'ancien eurodéputé Éric Andrieu et Jean-Baptiste de Foucauld, à l'origine de la notion d'« abondance frugale » qui cherche à conjuguer sobriété, justice et créativité.

« La politique comme l'art de vivre ensemble »

Président de l'association depuis quatre ans, le député PS Dominique Potier invite toutes les personnes du territoire qui le souhaitent en participant à ce rendez-vous en mémoire « d'un homme de valeurs qui pratiquait la politique comme l'art de

vivre ensemble ». Pour marquer le 10e anniversaire de sa disparition, « nous avons pris l'initiative d'un cycle d'événements sur le thème de l'engagement démocratique, une évidence lorsqu'il s'agit d'évoquer l'héritage laissé par cet homme au service des hommes », expliquent Michèle Pillot et Pierrick Guyaumarch, membres de l'association constituée par un cercle de compagnons de route très proches de Michel Dinet peu après son décès.

« Portés par une conviction que l'engagement pour le bien commun est au cœur du renouveau de la démocratie et du réenchâtement de la politique, ces événements, organisés à Nancy et dans les territoires du département, seront l'occasion de rencontrer, échanger, témoigner, débattre, s'enrichir et dégager les nouvelles sources de l'engagement humaniste du XXIe siècle. En lien avec l'ensemble des partenaires, nous sommes donc heureux de convier tous ceux qui le souhaitent y participer. »

Une rencontre à Vannes-le-Châtel

Ainsi, outre cet hommage rendu en

ce jour anniversaire, cinq rencontres auront lieu de juillet à octobre, « notamment à Vannes-le-Châtel le 6 juillet et à Sion courant septembre en ce qui nous concerne ». Un colloque sur « l'engagement pour le bien commun » sera également organisé le 29 novembre au conseil départemental. Enfin, une exposition, « qui donnera à voir l'esprit créatif de Michel Dinet et les portraits des grands humanistes qui ont façonné l'esprit du sud de la Lorraine », sera ouverte au public du 15 octobre 2024 au 31 janvier 2025, au centre des mémoires Michel-Dinet, à Nancy. ■



Pour marquer le souvenir de Michel Dinet à l'occasion des dix ans de sa disparition, un temps d'hommage et d'échanges est organisé à l'hôtel du département. Photo d'archives Pierre Mathis

par Didier Humbert



Le Pôle Entrepreneuriat informe sur la sécurité des entreprises

Le Pôle Entrepreneuriat du Pays Terres de Lorraine a organisé une réunion d'information sur le thème de la protection des entreprises, en particulier dans le but de renforcer la sécurité des entreprises naissantes. Cette réunion a aussi permis aux jeunes entrepreneurs de sortir de leur isolement.

Dans le but de renforcer la sécurité des entreprises naissantes, le Pôle Entrepreneuriat du Pays Terres de Lorraine a orchestré une réunion d'information intitulée « Protégez votre entreprise », au centre d'activité Ariane. Elle a rassemblé des entrepreneurs et des porteurs de projets. Cette initiative s'inscrit dans une série d'efforts du Pôle, qui soutient près de 450 porteurs de projets.

La session a été animée par Irmilda Rabacal, animatrice technico-commerciale chez Groupama, qui a partagé son expertise sur les risques inhérents à l'entreprise ainsi que sur l'importance cruciale des assurances obligatoires.

La méthode interactive choisie pour cette rencontre, basée sur des études

de cas et un format questions-réponses, a permis une immersion totale des participants dans les problématiques abordées. Cette approche a facilité une compréhension approfondie des divers enjeux liés à la sécurité des entreprises.

Le réseautage à l'œuvre

L'un des aspects les plus valorisés de cette réunion a été l'opportunité qu'elle a offerte aux jeunes chefs d'entreprise de sortir de leur isolement. En effet, l'événement a servi de plateforme pour le réseautage, permettant aux entrepreneurs de partager leurs expériences, d'échanger des cartes de visite et de poser les bases de collaborations futures.

La réunion a non seulement mis en lumière les défis spécifiques aux-

quels les entrepreneurs doivent faire face, mais a également offert des solutions concrètes et des occasions de solidarité entre pairs.

Pour ceux qui souhaitent obtenir plus d'informations sur les futures initiatives ou cherchent à bénéficier de l'accompagnement proposé par le Pôle Entrepreneuriat du Pays Terres de Lorraine, contact : Mathilde Gobetti au 06 37 33 52 01. ■



La réunion a été animée par Irmilda Rabacal, animatrice technico-commerciale chez Groupama.

